

Extrait du Procès-Verbal du Conseil Municipal
du 26 juin 2014
La fibre optique

2/ Question sur la fibre optique à Pontoise posée au nom du groupe Pontoise pour tous par M. François ERNST.

Monsieur ERNST: " Oui merci Monsieur le Maire. Sur le site internet de la Ville on trouve un article sur la fibre optique à Pontoise, il est ainsi mentionné: "La révolution de la fibre optique est en marche, ce nouveau réseau de télécommunication qui garantit un débit jusqu'à 50 fois supérieur à celui disponible aujourd'hui en Ville est déjà accessible par un certain nombre de foyers pontoisiens. Fin 2014, l'opérateur Orange aura achevé les travaux d'installation de la fibre via les réseaux souterrains. Cela étant lorsque les Pontoisiens essayent de savoir plus précisément auprès d'Orange quand leur logement pourra être raccordé à la fibre optique, les réponses divergent d'une boutique Orange à l'autre. En d'autres termes, les services d'Orange

censés commercialiser la fibre sont dans l'incapacité de répondre à une question simple, quand cela sera t-il possible ? Dès lors, nous souhaiterions que vous puissiez informer les Pontoisiens sur l'état d'avancement des travaux quartiers par quartiers, une information globale serait d'ailleurs peut être la meilleure solution. Enfin, Monsieur SEIMBILLE pourrait-il rappeler ce soir les informations données aux membres de la commission des finances suite à la question que nous avons posée à ce sujet ."

Monsieur LE MAIRE: " Merci bien, Monsieur SEIMBILLE ayant une réunion le 30 juin avec Orange sur ce sujet, je vais lui laisser la parole. Alors ce qui est vrai c'est qu'il y a aujourd'hui un certain nombre de messages qui peuvent être diffusés aux Pontoisiens comme ailleurs dans d'autres communes, qu'il s'agisse des renseignements fournis par Orange lorsqu'on leur téléphone ou que l'on va dans les boutiques Orange. Il y a au niveau des commerciaux ou des personnels de Orange qui répondent un manque de réalité d'informations concrètes et en plus ce qui est gênant dans tout ceci c'est qu'il y a des termes qui peuvent laisser penser que l'on est dans une situation où c'est demain j'ai la fibre alors que les choses ne fonctionnent pas de la même manière. Il est vrai que avant la fin de cette année, l'ensemble du déploiement jusqu'aux armoires dans l'ensemble des quartiers, il y a 47 armoires de mémoire, l'ensemble des armoires seront installées, elles le sont déjà toutes installées, elles seront raccordées c'est à dire que la fibre qui part depuis le raccordement sur le centre d'Orange, sur le centre téléphonique, je ne sais pas comment on l'appelle, mais il y aura une connexion jusqu'aux armoires qui sera effective et quand ça arrive Orange appelle ça, ils ont trouvé le délai de commercialisation. Or en fait c'est pas une réalité. Orange, faut le savoir est placé en tant qu'opérateur qui a été désigné pour intervenir sur le secteur géographique de Pontoise et à partir de cette date-là, c'est l'ouverture à la concurrence et donc pour eux c'est une commercialisation puisqu'ils sont en situation d'offrir un service, service qui ensuite peut être distribué jusqu'à l'utilisateur par n'importe quel opérateur puisque la concurrence permet que chacun choisisse son opérateur. Le fait que Orange intervienne sur le secteur de Pontoise ne donne pas un privilège particulier à Orange pour pouvoir bénéficier de toutes les prises. Donc il y a un délai obligatoire fixé par l'ARCEP qui est l'autorité de régulation en la matière qui doit donner trois mois entre le moment où l'armoire est raccordée au central et pour permettre aux autres opérateurs éventuellement de venir se connecter sur l'armoire pour amener la fibre jusque chez l'utilisateur. Dans la réalité, les choses ne se font pas vraiment comme ça, parce que les opérateurs ne se dépêchent pas, les autres pour venir tirer des câbles dans des réseaux et autres. Ils attendent que Orange arrive jusqu'au pied de l'immeuble voire dans des chambres de raccordement qui se trouvent dans des points de raccordement qui se trouvent dans des chambres entre l'armoire proprement dit et le pavillon ou le bâtiment, et à partir de ce point de raccordement on doit pouvoir distribuer de mémoire je crois environ 70 logements donc c'est la notion de commercialisation pour Orange n'est pas la notion de commercialisation que l'on peut percevoir en tant que utilisateur, usager puisque ça n'est pas le moment où on peut venir vous dire ça y est branchez, vous avez la fibre. Derrière là se pose un certain nombre de questions. D'abord pour toutes les copropriétés qu'il s'agisse des bailleurs sociaux ou des copropriétés, lorsque il y a un syndic sur une copropriété qu'elle soit en immeuble ou en pavillon, il faut que la copropriété ait délibéré et qu'une convention ait été signée avec Orange, ce qui dans la majeure partie des cas a été fait. En fait, on sait au 13 juin que 62 % des logements qui sont en copropriété avaient fait l'objet de conventions. 62 % des logements ce qui représente je crois de mémoire à peu près entre 11 000 et 12 000 logements, donc à partir du fait qu'il y ait cette convention il y a le délai de trois mois qui part. Il faut ensuite effectivement que chacun puisse demander à être raccordé à son opérateur. Il se peut, nous a-t-on dit que certains bailleurs sociaux fassent un peu de négociations pour que bah d'accord je vous signe la convention avec vous, vous venez chez moi mais au lieu de vous arrêter au pied de l'immeuble ou au pallier vous allez un peu plus loin et c'est à vous que je passe le contrat pour que vous installiez, on m'a dit que c'était possible dans certains cas. C'est pas à priori vrai à Pontoise en tant que tel. Alors après se pose un deuxième problème, c'est pour ceux qui sont en aérien parce que tous ceux qui sont dans des immeubles en centre ville etc..., en général on arrive par du souterrain dans des chambres PTT, anciennement enfin France Télécom et après on monte dans les immeubles ou voire dans les maisons de ville. Lorsque l'on est dans des secteurs un peu plus pavillonnaires c'est sûrement sur les poteaux de ERDF que les câbles peuvent être dans certains cas, les câbles France Télécom peuvent être installés. Et il faut donc qu'il y ait une convention qui soit signée entre Orange, le syndicat mixte de Télécommunication du Val d'Oise et ERDF pour pouvoir utiliser les poteaux. Si jamais, alors cette convention, je vais venir un peu après sur la modalité pour la signer mais dès lors que cette convention est signée, Orange nous dit qu'ils ont déjà les réglettes nécessaires pour éventuellement surélever les poteaux puisqu'il faut qu'il y ait 20cm entre

chaque réseau et éventuellement si jamais certains poteaux ne pouvaient pas supporter le poids d'une ligne supplémentaire même si c'est pas très lourd, ils devraient à ce moment-là changer les poteaux. Ce qui fait que pour ceux qui sont en aériens il y a un petit décalage supplémentaire pour être ce qu'on appelle éligible et ce qu'on a besoin de pouvoir donner aux Pontoisiens c'est à quel moment ils sont éligibles alors j'en viens au fait qu'il y a eu une réunion le 13 juin dernier à laquelle nous avons eu quelques unes de ces informations mais c'était une réunion que les services de la Ville avaient voulu pour régler des problèmes de chantier parce qu'on trouvait que les entreprises qui sous-traitaient avec Orange, dans certains cas, ne mettaient pas en sécurité suffisamment les ouvertures de chambres et sur voirie ou sur trottoirs. Donc on a eu des discussions avec eux et on en a profité pour voir avec eux comment on pouvait les aider à aller plus vite au niveau des arrêtés de voirie etc et on a une réunion lundi, donc le 30 avec Orange que nous avons sollicité et on a demandé à ce qu'il y ait les techniciens mais aussi ceux qui sont chargés de la commercialisation non pas au sens où ils l'entendent vis à vis d'opérateurs mais au sens de commercialisation vis à vis de l'utilisateur et pour que nous soyons assurés, si possible, d'avoir les bonnes réponses. Un courrier a été envoyé il y a deux jours à Orange avec 17 questions de mémoire, 16 questions, je les aies là, Monsieur Le MAIRE a toujours raison, 16 questions, ces questions qui concernent à quelles dates les armoires seront toutes raccordées et on veut le savoir armoires par armoires, quelles sont les rues qui sont concernées par chacune de ces armoires, quel est le calendrier de raccordement des points de mutualisations lorsqu'il y en a entre l'armoire et l'utilisateur, pour celles qui ne seront pas raccordées à la date du 30 juin si ils nous donnent les éléments, les réponses, le calendrier de raccordement de ces armoires, ça sous entend derrière qu'il y aura au moins trois mois de décalage. Là aussi pour chacune de ces armoires qui seront installées après, raccordées quelles sont les rues etc. Ensuite on a demandé à savoir quelles étaient les copropriétés pour lesquelles on attendait les conventions de manière à ce qu'éventuellement la Ville puisse agir vis à vis de syndic de copropriété ou les bailleurs pour pouvoir faire accélérer la signature de la convention et enfin on demande dans toutes ces questions pour les raccordements dans le secteur aérien quelles sont les rues qui sont en tout ou partie concernées par l'utilisation des poteaux ERDF pourquoi et si oui ou non la convention a-t-elle été soumise à la signature de ERDF et du Syndicat Mixte de Télécommunication, officiellement je sais que ce n'était pas vrai la semaine dernière. Et enfin avec la proposition qu'on pourrait interférer et intervenir et vis à vis d'ERDF et vis à vis du syndicat mixte pour accélérer la signature, je siège au syndicat mixte, Paul STEIN aussi d'ailleurs et donc on peut en la matière intervenir pour que la signature soit rapide au niveau du syndicat mixte des télécommunications et j'ai rencontré un responsable d'ERDF qui m'a dit qu'ils étaient prêts à faire le nécessaire pour arriver au plus vite. Donc ce qui est proposé c'est que dès lors le 30 juin nous aurons tout ou partie des questions et peut être que nous ne les aurons pas toutes mais que dans la foulée on exigera que nous les ayons. Nous devrions faire dans le mois d'octobre, j'avais pensé au début au mois de septembre mais compte tenu de la durée nécessaire à anticiper pour l'édition du Pontoise infos, on serait trop court et je voudrai, nous voudrions que les textes que nous allons mettre dans le journal comme c'est pas nous qui sommes responsables, on est le récepteur des questions ce qui est légitime mais ce n'est pas nous qui décidons de l'avancée technique et commerciale du déploiement, on voudrait que les engagements enfin les informations qui seront transmises dans le journal soient validées par Orange de manière à ce qu'ils en prennent la responsabilité du calendrier. Et enfin on propose aussi que, après la publication dans Pontoise infos, une réunion publique soit ouverte à tous les Pontoisiens, réunion au cours de laquelle Orange pourrait venir répondre, informer sur le développement qui resterait, le déploiement qui resterait à faire et répondre à toutes les questions. On a même l'idée mais on n'a pas encore demandé à Orange on leur demandera lundi, c'est de voir s'ils ne peuvent pas en profiter pour organiser une réception directe de ceux qui disent bah puisque vous m'avez dit que chez moi c'était éligible, est-ce que je peux m'engager par un pré contrat, alors après il faut qu'on fasse attention à ne pas aller en défaut de la mise en concurrence et peut être que dans ce cas là, il faudra que l'on appelle aussi des autres opérateurs pour qu'ils soient présents mais on voudrait en tout état de cause des facilitateurs même si aujourd'hui quand je le dis historiquement Pontoise avait été considéré comme étant une ville qui devait être prioritaire etc... On sait que les choses avancent d'une manière plus ou moins rapide selon que la Ville étant, sur le plan technique c'est plus ou moins facile à déployer, il est certain que dans une ville comme la nôtre avec des zones pavillonnaires c'est beaucoup plus compliqué parce qu'il y a plus de câbles à tirer des armoires plus nombreuses, il y a le problème de l'aérien que si on est en cœur de ville de Cergy où tout est en souterrain où c'est beaucoup plus facile d'aboutir jusqu'aux immeubles. Donc on voudrait avoir des garanties que les informations qui nous sont données soient des informations conformes à ce qu'attend l'utilisateur, deux: être un facilitateur pour que ça aille au plus vite et normalement on

devrait avoir donc un déploiement horizontal comme l'avait promis Orange avant la fin de l'année 2014 mais commercial peut être un peu plus échelonné dans les secteurs en aérien parce que là il va falloir continuer à développer sur les poteaux EDF, ERDF avec bien évidemment des délais de chantier qui vont se rajouter aux précédents. Voilà j'ai essayé d'être le plus complet possible. On aura des éléments, par exemple on a quelques indications supplémentaires sur combien il y a d'immeubles raccordables. Aujourd'hui il y a je crois 506 personnes qui bénéficient d'ores et déjà à Pontoise de la connexion FTTH et avec les réponses que l'on devrait avoir sur ce qui est éligible aujourd'hui eh ben on va pouvoir aller vers les rues et les gens concernés pour leur dire chez vous si vous voulez vous pouvez téléphoner à un opérateur et vous allez pouvoir très rapidement, vous êtes éligible et vous allez pouvoir être très rapidement connecté. Voilà ce que l'on peut dire aujourd'hui, on ne peut pas en dire plus parce que ça dépendra des réponses que nous aurons d'Orange. Voilà effectivement Orange étant vraiment engagé à prévenir les foyers qui sont éligibles pour qu'ils puissent, c'est leur intérêt commercial d'ailleurs, pour qu'ils puissent faire la demande de connexion. Je crois qu'il y avait une question."

Monsieur LE MAIRE: "Madame TOURNAIRE."

Madame TOURNAIRE: "Non ce n'est pas une question, c'est une précision je ne sais pas si c'est un traitement qui est réservé aux utilisateurs qui est mon cas mais j'ai comme beaucoup d'entre vous eu des informations complètement contradictoires de la part de plusieurs boutiques Orange. Donc moi je suis allée sur le site d'Orange, un site dédié à la fibre où on m'a demandé si je voulais m'inscrire pour savoir quand je pourrais avoir la fibre. J'ai été contactée, ils sont venus lundi, j'habite en pavillon, rue Pierre Butin mais je veux pas que ce soit plus dit que ça dans le compte rendu parce que ce sont des éléments personnels. Là c'était donc une entreprise prestataire d'Orange. Ils n'ont pas réussi à trouver la gaine de téléphone donc ils reviennent la semaine prochaine mais là avec des techniciens d'Orange. Donc il y a déjà des particuliers en ville qui sont passés par les commerciaux qui effectivement voilà."

Monsieur LE MAIRE: "C'est à dire qu'ils t'ont dit que tu étais éligible ?"

Madame TOURNAIRE: "Ça fait belle lurette que je me suis inscrite, que je me suis manifestée auprès d'Orange sur le site fibre et j'ai demandé à être contactée quand la fibre pourrait être amenée à la maison et j'ai été contactée. Tout ça prend moins d'une semaine après. Entre le moment où j'ai reçu le courriel d'Orange me disant vous êtes éligible, la prise de rendez vous s'est faite et là c'est allé vraiment très vite mais je ne sais pas si les particuliers qui utilisent des services d'autres opérateurs qu'Orange ont le droit à un service aussi rapide. En tout cas là c'était très efficace."

Monsieur SEIMBILLE: "Après sur le plan de la rapidité de chaque opérateur mais à partir du moment où un immeuble ou un pavillon est éligible, il est éligible à tout opérateur que ce soit Free, Bouygues ou autre. Voilà donc on devrait avoir la liste des rues et en fonction des informations qu'on aura sur la liste des rues, on essaiera de faire aussi nous une information dans les secteurs concernés pour que ceux qui sont éligibles puissent très vite faire le nécessaire pour se raccorder. On a en la matière plusieurs moyens de pouvoir intervenir en la matière sans attendre peut être dans certains cas le mois d'octobre avec la publication. "

Monsieur LE MAIRE: "Bien nous en avons terminé, je vous souhaite un excellent été car nous ne nous reverrons en tout cas dans cette formation que le 25 septembre donc bonnes vacances à ceux qui en prennent et bon été en tout cas à tout le monde."